

Mais qu'a fait jusqu'ici la Ligue des Ménagères ?

Dans le domaine matériel, elle a demandé aux autorités civiles, la protection et le respect des lois. Elle a obtenu d'importantes concessions, un prix convenable pour certains produits alimentaires, et autres. A peine âgée de 9 mois, elle a un chiffre d'affaires de \$30,000 et a fait économiser à ses sociétaires plus de \$3,500.

Dans le domaine moral, les ménagères de la Ligue ont pratiqué une vraie économie. Elles ont ravivé l'amour de la famille, elles ont diminué la fréquentation des théâtres par les enfants qui n'ont pas 14 ans, et ce, en donnant l'exemple elles-mêmes. Elles ont empêché leurs enfants de fumer la mortelle cigarette, qui détruit l'intelligence et le sens moral des enfants.

Que sera maintenant l'avenir de la Ligue ? Il sera ce que l'auront fait le dévouement ou l'apathie, l'énergie ou l'indifférence des sociétaires. Le dévouement ne fait pas défaut et la Ligue grandira.

La femme a joué, et plus que jamais si elle le veut elle jouera un grand rôle dans la vie économique des nations. L'œuvre qu'elles accomplissent est une œuvre nationale, religieuse, et d'économie sociale, qui sera l'honneur des autorités religieuses et des pouvoirs publics.

M. Pin fut longuement applaudi et la présidente invita Mgr Roy à adresser quelques mots.

Mgr Roy renouvela ses encouragements à la Ligue au nom de l'Église, mais ce n'est pas qu'il voit dans la Ligue des Ménagères une manifestation du mouvement féministe.

Le féminisme, c'est la désertion de la vie familiale, c'est la désertion des foyers. L'Église n'estime la femme qu'en autant qu'elle s'occupe de la famille, du foyer. Le but de la Ligue c'est la défense des foyers, centres de vie domestique, et sauvegarde de la vie chrétienne.

C'est à l'honneur du vieux Québec de pouvoir dire que de toutes les villes du monde, c'est celle où les foyers sont mieux gardés. La Ligue n'affaiblira pas l'amour du foyer, et n'en favorisera pas la désertion, au contraire elle les défend et en augmente les attaches.

Parlant de l'Œuvre économique de la Ligue, Mgr Roy fit voir la coopération des ménagères à l'œuvre de la Providence. Ce n'est pas pour redresser l'œuvre de celle-ci, mais pour réparer ce que les hommes et aussi les femmes font si mal.

Ce qui doit dominer, dit-il, dans votre Ligue, c'est l'esprit de justice et de charité. La charité d'abord et surtout, car où est la charité, la justice n'est pas loin. L'union fait la force, mais